LA FAMILLE MOTHERÉ À AUXERRE AVANT 1600
© Pierre Le Clercq (2004)
Société généalogique de l'Yonne

MOTHERÉ Edmond :
- Le 28 janvier 1521 *n.s.*, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisée Jeanne Moret, fille de Simon Moret et de Jeanne. Son parrain a été Jacques Hubert ; ses marraines ont été Jeanne, femme de Nicolas Gervais, et Jeanne, femme ou fille d'Edmond Motheré [AM Auxerre, registre GG 97].
- Le 22 août 1522 (on a 27 août par erreur dans l'acte), en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisé Jean Petit, fils de Guillaume Petit et de Mathelie (Guillemet). Ses parrains ont été Jean Motheré et Edmond Motheré ; sa marraine a été Anne Pellican (ou Pelliquan), fille de Philippe Pellican (ou Pelliquan) [AM Auxerre, registre GG 97].
- Le 20 décembre 1523, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisée Catherine Magdeleine, fille de Pierre Magdeleine et de Marie. Son parrain a été Edmond Motheré ; ses marraines ont été Catherine, femme de Jean Motheré, et Michelette, femme de Nicolas Cornavin [AM Auxerre, registre GG 97].
- Le 31 janvier 1524 *n.s.*, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisé Edmond Vuillard (ou Vieullard), fils de Jacques Vuillard (ou Vieullard) et de Perrette. Ses deux parrains ont été Edmond Motheré et Simon Moret ; sa marraine a été Guillemette, femme d'Etienne Geofrenau [AM Auxerre, registre GG 97].
- Le 4 novembre 1543, devant François Fauchot, notaire à Auxerre, Germain Bruslé, fils de feu Jean Bruslé et de Marie, placé sous la tutelle et curatelle de Pierre Magdeleine et d'Edmond Motheré, a passé un contrat de mariage avec Marie Gardien dit Picard, fille de Jean Gardien dit Picard et de Brigide [AD 89 : 3 E 1-3, acte 125 & E 425, folio 167 recto].

MOTHERÉ Guillaume :
- Le 13 janvier 1570, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, en présence du marchand Edmé Chasneau et du marinier Guillaume Motheré, domiciliés à Auxerre, est comparu le boulanger auxerrois Nicolas Pigalle, assisté de Simon Paris, lequel a clos l'inventaire après décès des biens laissés en héritage par feu Madeleine Paris, son épouse, en déclarant, entre autres choses, qu'en 1568 il avait prêté un joli banc à sa sœur Claudine Pigalle, femme de (Dominique) Carré, et que la même année il avait fourni 160 pains audit Simon Paris, boulanger lui aussi, pour nourrir les Suisses de passage au palais épiscopal de Régennes à Appoigny. Cette déclaration a été ajoutée à la suite de l'inventaire après décès de ladite Madeleine Paris, dressé le 12 septembre 1569 par ledit Pierre Leclerc, notaire à Auxerre [AD 89, 3 E 6-326].

MOTHERÉ Jean :
- Le 16 janvier 1522 *n.s.*, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisée Perrette Virot, fille de Louis Virot et d'une femme non dénommée. Son parrain a été Laurent Tabard, fils de Jean Tabard l'aîné ; ses marraines ont été Perrette, femme de Pierre Dupont, et Catherine, femme de Jean Motheré (ou Mouteray) [AM Auxerre, registre GG 97].
- Le 28 janvier 1522 *n.s.*, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisée Catherine Groselier, fille de Jean Groselier le jeune et d'Eugienne. Son parrain a été Denis Groselier, fils de Jean Groselier l'aîné ; ses marraines ont été Catherine, femme de Jean Motheré (ou Moteré), et Edmonde La Plaige, fille d'Etienne La Plaige [AM Auxerre, registre GG 97].
- Le 22 août 1522 (on a 27 août par erreur dans l'acte), en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisé Jean Petit, fils de Guillaume Petit et de Mathelie (Guillemet). Ses parrains ont été Jean Motheré et Edmond Motheré ; sa marraine a été Anne Pellican (ou Pelliquan), fille de Philippe Pellican (ou Pelliquan) [AM Auxerre, registre GG 97].
- Le 2 janvier 1523 *n.s.*, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisé Joseph Motheré (ou Moteré), fils de Jean Motheré (ou Moteré) et de Catherine. Ses parrains ont été Jean Seurrat le jeune (ou Surrat) et Guillaume Philippe (ou Phélippe) ; sa marraine a été Marie, femme de Pierre Govine (ou Gouvine) [AM Auxerre, registre GG 97].
- Le 14 janvier 1523 *n.s.*, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisée Edmonde Cornavin, fille de Nicolas Cornavin et de Michelette. Son parrain a été Jean Motheré (ou Moteré) ; ses marraines ont été Edmonde, femme de Jean Chappotin, et Nicole, femme de Jean Jeannet [AM Auxerre, registre GG 97].
- Le 20 juillet 1523, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisé Pierre Mérausse, fils de Jean Mérausse et de Perrette. Ses parrains ont été Pierre Fauchot et Jean Motheré (ou Mouteré) ; sa marraine a été Marguerite, femme de Pierre (Rousseau dit) Corot [AM Auxerre, registre GG 97].
- Le 20 décembre 1523, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisée Catherine Magdeleine, fille de Pierre Magdeleine et de Marie. Son parrain a été Edmond Motheré ; ses marraines ont été Catherine, femme de Jean Motheré, et Michelette, femme de Nicolas Cornavin [AM Auxerre, registre GG 97].
- Le 24 mai 1524, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisée Marie Bigué, fille de François Bigué et de Chrétienne. Son parrain a été Adam Ferroul ; ses marraines ont été Marie (Verrier), femme de Pierre Chapot, et Catherine, femme de Jean Motheré [AM Auxerre, registre GG 97].
- Le 31 août 1524, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisé Jean Jehan, fils de Simon Jehan et de Jeanne. Ses parrains ont été le frère Jean Laconche et Jean Motheré ; sa marraine a été Jeanne, femme d'Etienne Jehan [AM Auxerre, registre GG 97].
- Le 3 juillet 1548, devant François Fauchot, notaire à Auxerre, le barbier auxerrois Eloi Laurent, fils de Gillet Laurent et de Catherine, domiciliés à Bannost (77), et neveu de Denis Laurent, barbier à Joigny, a passé un contrat de mariage avec Marie Motheré, fille du vigneron auxerrois Jean Motheré et de Catherine [AD 89, 3 E 1-4].

MOTHERÉ Joseph :
- Le 2 janvier 1523 *n.s.*, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisé Joseph Motheré (ou Moteré), fils de Jean Motheré (ou Moteré) et de Catherine. Ses parrains ont été Jean Seurrat le jeune (ou Surrat) et Guillaume Philippe (ou Phélippe) ; sa marraine a été Marie, femme de Pierre Govine (ou Gouvine) [AM Auxerre, registre GG 97].

MOTHERÉ Marie :
- Le 3 juillet 1548, devant François Fauchot, notaire à Auxerre, le barbier auxerrois Eloi Laurent, fils de Gillet Laurent et de Catherine, domiciliés à Bannost (77), et neveu de Denis Laurent, barbier à Joigny, a passé un contrat de mariage avec Marie Motheré, fille du vigneron auxerrois Jean Motheré et de Catherine [AD 89, 3 E 1-4].

MOTHERÉ Marie :
- Le 18 octobre 1569, devant Pierre Armant, notaire à Auxerre, en présence de maîtres François Thorel et Léger Soulette, tous deux procureurs au bailliage d'Auxerre, est comparue Louise Monot, veuve en premières noces de Pierre Motheré et en secondes noces de Jean Fauquet, héritière de sa défunte fille Marie Motheré, laquelle comparante a accordé une quittance de tutelle aux deux tuteurs et curateurs de sa fille décédée, à savoir le maître chirurgien Loup Laurent et Jean Champagne (ou Champaigne) [AD 89, 3 E 7-1, acte n° 173].

MOTHERÉ Pierre :
- Le 24 mai 1562, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, est comparue Louise Monot, femme du vigneron auxerrois Pierre Motheré et fille de feu Pierre Monot et de Jeanne Thierry, seule héritière de sa cousine germaine Julitte Roncin (fille quant à elle du vigneron auxerrois Jérôme Roncin et d'Anne Monot), laquelle a vendu pour le prix de 100 livres tournois à Pierre Thierry, procureur au bailliage d'Auxerre, la moitié d'une maison avec jardin située au bourg Notre-Dame-la-d'Hors en ladite ville d'Auxerre, où demeure ledit Jérôme Roncin [AD 89, 3 E 6-322].
- Le 27 novembre 1562, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, le marchand tonnelier auxerrois Jean Fauquet a passé un contrat de mariage avec Louise Monot (ou Monnot), veuve de feu Pierre Motheré et fille du défunt Pierre Monot (ou Monnot) et de Jeanne Thierry [AD 89, 3 E 6-322].
- Le 10 mai 1564, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, en présence du procureur Pierre Thierry et du clerc Germain Trébuchet, domiciliés en ladite ville d'Auxerre, est comparue Louise Monot (ou Monnot), veuve en premières noces de Pierre Motheré et femme en secondes noces de Jean Fauquet, laquelle a chargé maître Jean Bagereau, procureur au parlement de Paris, de la représenter en la cour dudit parlement pour obtenir la mainlevée des deniers remis entre les mains du geôlier des prisons d'Auxerre par le prisonnier Philippe Fouart, deniers qui avaient été adjugés à ladite Louise Monot en dommages et intérêts pour l'homicide commis par ledit Philippe Fouart sur la personne dudit défunt Pierre Motheré mais qui avaient été saisis à la requête de Jean Le Jeune, sergent à cheval de Paris [AD 89, 3 E 6-324].
- Le 18 octobre 1569, devant Pierre Armant, notaire à Auxerre, en présence de maîtres François Thorel et Léger Soulette, tous deux procureurs au bailliage d'Auxerre, est comparue Louise Monot, veuve en premières noces de Pierre Motheré et en secondes noces de Jean Fauquet, héritière de sa défunte fille Marie Motheré, laquelle comparante a accordé une quittance de tutelle aux deux tuteurs et curateurs de sa fille décédée, à savoir le maître chirurgien Loup Laurent et Jean Champagne (ou Champaigne) [AD 89, 3 E 7-1, acte n° 173].